



Siège social :
AFC PRO SAS
1 Rue Hardrevins
79300 BRESSUIRE
Tél. : 0549802787

LIP INDUSTRIE ET BATIMENT BRESSUIRE
M. IOVU Constantin
50 boulevard de Thouars
79300 BRESSUIRE

Monsieur,

Vous avez participé à une formation intitulée :

Maintien des compétences pour la Conduite des Plates-Formes Elévatrices Mobiles de Personnel (P.E.M.P.) - CACES® R.486-A

du 15/04/2026 au 16/04/2026 et nous espérons que cette action de formation a répondu à vos attentes.

Pour justifier de votre participation, outre l'attestation de suivi qui vous a été délivrée, vous trouverez ci-dessous le justificatif que vous devez produire à toute demande officielle.

A cet effet, procédez au découpage du document en suivant les pointillés après avoir vérifié l'exactitude des renseignements y figurant.

Nous profitons de ce courrier pour vous remercier de votre confiance et vous souhaiter une bonne poursuite professionnelle.

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, nous vous prions de croire, Monsieur, à l'expression de nos sentiments dévoués.

Dirigeant,
A.P. 09940
Audit - Formation et Contrôle
LUDOVIC BERTEAUX
1 Rue des Hardrevins
79300 BRESSUIRE
Tél : 05 49 80 27 87
Siret : 831 184 221 00016 - APE : 8559A

CACES® R.486 - Plates-formes élév. Mobiles de pers.



Titulaire (en toutes lettres) :

M. IOVU Constantin

Date de naissance :

5 mai 1972

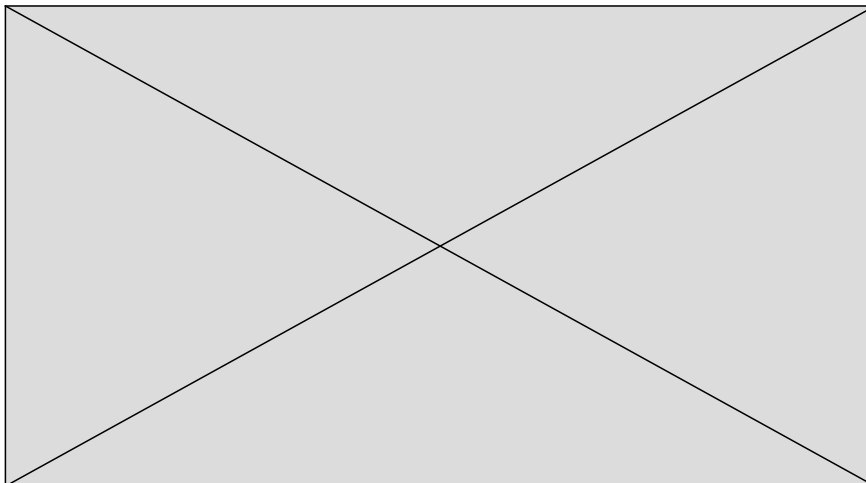
Signataire (en toutes lettres)

LUDOVIC BERTEAUX

Dirigeant

Cat.	Type	N° du CACES® Option	NOM - Prénom du testeur épreuves pratiques	Obtention Echéance
A	PEMP à élévation verticale			
B	PEMP à élévation multidirection	2026-04-486-00B-00233 Porte-engins : non	GUILLEMINOT Sebastien	16/04/2026 15/04/2031
C	Hors production	Porte-engins : oui		

Ce(s) CACES® ne permet(tent) pas la délivrance d'une AIPR



Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces

Titulaire :

M. IOVU Constantin

CACES® numéro(s) :

- **2026-04-486-00B-00233**

-

-

Délivré par :

Agence : AFC PRO SAS
1 RUE DES HARDREVINS
79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49 80 27 87

Inscrit dans la base INRS sous le n° :

FR098440-3

Pour vérifier la validité de ce(s) CACES® [employeur]
ou pour éditer l'attestation correspondante [titulaire]
consulter la base de données CACES® sur le site :
<http://www.ameli.fr>

Document recto / verso. Toute copie doit comporter les deux faces

CityPro
Professionnels de Formation

Réseau C&S - City Pro

8 rue Jean Walton
ZAE de Taillefer
33450 MONTUSSAN

CACES®



En scannant ce QrCode, vous pouvez vérifier l'authenticité du certificat.

Sinon rendez-vous à l'adresse :
<https://verification-caces.nevea.fr>

Code de vérification : d5-668yp716

La marque CACES® est protégée par un dépôt
à l'INPI sous le numéro 03.3237295

 **l'Assurance
Maladie**
RISQUES PROFESSIONNELS

AUTORISATION DE CONDUITE

v1.0 septembre 2023

Je soussigné(e) (nom et prénom de l'employeur ou de son représentant)

.....
raison sociale de l'entreprise :

LIP INDUSTRIE ET BATIMENT BRESSUIRE
.....

certifie que (nom et prénom, fonction du conducteur)

Monsieur IOVU Constantin
.....

m'a présenté :

Le certificat d'aptitude pour la conduite des engins en sécurité, CACES® R486, qui lui a été délivré par l'organisme

AFC PRO SAS, 1 Rue Hardrevins 79300 BRESSUIRE
.....

le (date) : 01/06/2026
.....

Pour le(s) engin(s) ou véhicule(s) suivants :

Catégorie	Numéro CACES	Date limite de validité
B	2026-04-486-00B-00233	15/04/2031
PEMP 1B et 3B		

De plus, l'aptitude médicale pour la conduite des engins en sécurité a été vérifiée par le médecin du travail de l'entreprise (nom et prénom).

.....
En foi de quoi, j'autorise :

Monsieur IOVU Constantin à conduire le(s) véhicule(s) ou engin(s) nommés ci-dessus dans le cadre de son activité professionnelle.

Autorisation délivrée le :

Délivrée aux salariés conformément au disposition du code du travail (articles R.4323-55 à R.4323-57) et à l'arrêté du 26 septembre 2025 (NOR : TSST2525765A) relatif à la formation et à l'autorisation de conduite des équipements de travail mobiles et des équipements de levage, après la délivrance d'une attestation d'absence de contre-indications médicales, de la connaissance des consignes de sécurité du lieu de travail commentées par sa hiérarchie et de la formation théorique et pratique spécifique aux engins réellement utilisés.

Date, signature et cachet de l'employeur